

Mettre en pratique des ateliers de médiation artistique à visée de bien-être

RS5319 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330
Formacode(s)	14426, 45054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2020
Date d'échéance	16/12/2023

Certificateur(s)

ARC EN CIEL EN SOIT · SIRET : 81206130700037

CENTRE AECES

www.arcencielensoit.fr

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Mettre en pratique des ateliers de médiation artistique à visée de bien-être » répond à des besoins exprimés par des professionnels des secteurs socio-éducatif, associatifs, de l'animation et de la santé, d'intégrer des pratiques de médiation artistique utilisant des outils de l'art thérapie dans leurs activités professionnelles.

Elle a pour objectif de doter ces professionnels des compétences leur permettant d'intégrer des pratiques de médiation artistique dans leurs activités professionnelles. Ces compétences leur permettront d'évoluer auprès de différents publics dont les

publics dits vulnérables, de favoriser leur expression par des techniques impliquant la créativité et favorisant ainsi leur bien-être. Cette formation permet aussi de renforcer l'employabilité des stagiaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Établir les étapes de l'animation d'un atelier de médiation artistique afin de mettre en place les conditions de bien-être.
- Expliciter la démarche et le déroulement de l'atelier afin de s'assurer de la compréhension et de l'adhésion des participants.
- Animer un atelier de médiation artistique en utilisant les outils de l'art thérapie et en respectant le cadre physique et temporel afin de permettre à la personne de s'exprimer au travers de la création artistique en toute sécurité.
- Conduire des actions de synthèses et d'évaluation de ses pratiques professionnelles afin d'améliorer continuellement sa pratique.
- Prendre en compte les besoins spécifiques, les potentialités, le processus créatif et la notion de plasticité cérébrale dans l'éveil du petit enfant, l'évolution de l'enfant et de l'adolescent afin de mettre en place une démarche de médiation artistique spécifique.
- Prendre en compte les différents types de handicap et leur impact sur les fonctions et le comportement de la personne afin de mettre en place une démarche de médiation artistique spécifique.
- Prendre en compte les différentes pathologies physiques et psychiques du vieillissement et leur impact sur les fonctions et le comportement de la personne afin de mettre en place une démarche de médiation artistique spécifique.
- Identifier et prospecter des structures afin de mettre en place un cycle d'atelier de découverte de médiation artistique.

- Définir précisément le cadre de ses interventions et sa posture professionnelle afin de respecter le cadre déontologique et éthique des pratiques d'accompagnement médiatisées.
- Mettre en place un dispositif de veille sectorielle afin d'améliorer sa pratique de façon continue.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation, les candidats doivent avoir une pratique artistique avérée, avoir un projet d'intégration des médiations artistiques dans son activité professionnelle, et justifier d'un diplôme de niveau 5.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de deux personnes, dont une personne externe à l'Arc-en-Ciel-en-Soit.

Base légale

Date de décision	16/12/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	30	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.arcencielensoit.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5319/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	84
Parcours menés à terme	106
Taux d'achèvement	126 %
Période	03/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	132
Montant total engagé	256 934 €
Coût moyen par dossier	1 946 €
Durée moyenne	158 h

Période	03/2021 – 12/2023
France compétences	65 %
Reste à charge titulaire	27 %
Entreprise	4 %
France Travail	3 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.